



Chers ami(e)s

La reprise du cycle de nos activités après les plaisirs simples, mais trop courts des vacances et du repos, est sans doute différente pour chacun d'entre nous.

*Dans ce quotidien fait de statuts sociaux et familiaux si distincts, je pense aux 31 salariés, licenciés en juin, de l'ex-société SPIRAL, une entreprise industrielle de notre zone. Je pense aux familles, et elles sont malheureusement toujours plus nombreuses, qui se posent la question de la fin de mois difficile. **Je suis résolu avec l'équipe municipale à porter un regard clair et objectif sur les difficultés de nos concitoyens** et je remercie les membres du C.C.A.S. pour le temps passé, la sagesse de leurs décisions et la qualité de leur investissement. Le groupe d'appui poursuit son travail et fera rapidement des propositions de consolidation des actions du C.C.A.S.*

*Si la profonde dégradation de la situation économique plonge notre pays dans des difficultés inextricables, l'institution communale est aujourd'hui dans sa légitimité un lieu de résistance, de régulation et de solidarité. Je voudrais d'ailleurs souligner que **le dynamisme de notre commune est un facteur constitutif de l'objet social** et celui-ci ne se résume pas, et heureusement, aux actions du C.C.A.S.*

***Des équipements comme le gymnase et dojo de Rompsay, qui viennent d'ouvrir et accueillent depuis le 1^{er} septembre plus de 200 filles et garçons, sont des lieux de tolérance et d'échange qui participent à notre cohésion. Nos associations sont source d'amélioration du vivre ensemble.** Le dernier forum a montré l'importance de la vie associative pour notre tissu social. Je ne peux que vous inviter, chers concitoyens, à amplifier sa richesse, foyer d'humanisme et de partage. Et en tant que parents, vous souhaitez, comme vous le faites à l'école, vous engager dans l'accompagnement associatif de votre enfant.*

Tournez, svp

De l'espace pour accueillir de nouvelles familles

En matière de dynamique, l'urbanisme communal va bon train. Le lotissement des écoles permet à onze jeunes familles de rejoindre notre commune. Le lotissement des Gonthières (route de Beaulieu) se structure en voirie. En face le futur lotissement des Grands hommes se prépare. Le lotissement des Hauts du parc est retardé par des fouilles archéologiques approfondies qui se dissimulent derrière les monticules de terre. Ces fouilles feront l'objet de visites éducatives proposées aux enfants. C'est un mystère... S'agirait-il du village fondateur de Périgny ? Nous attendons avec impatience la synthèse finale des experts médiévistes : et parce qu'ils ont une bonne appréciation du temps, ces experts savent que le logement accessible est peut-être aujourd'hui aussi rare, donc aussi urgent, qu'à l'époque des premiers rois Francs !

Le lotissement du Moulin est maintenant structuré et en attente de réalisation d'ilots résidentiels sur sa partie centrale. Pour la bande restante, le long de la rue du Château, une âpre discussion touche à sa fin. Un groupe national d'investissement avait en effet du mal à conjuguer « bénéfice immédiat » et « confort d'habitat » sur un terrain acheté cher, donc revendu encore plus cher.

Les investisseurs ... et les vendeurs ... peuvent se passer le message aujourd'hui. **La renommée de Périgny s'accommode difficilement de logements exigus. Il faut, pour vivre correctement de l'espace, du rangement, du stationnement.** Que chacun soit raisonnable pour que les architectes, trop souvent contraints par les promoteurs, nous dessinent des logements où ils aimeraient vivre eux-mêmes.

Suite

Les questions liées à l'enfance et à la jeunesse sont au cœur de notre projet municipal. Tous les enfants de notre commune doivent disposer des mêmes chances et des mêmes moyens pour se réaliser. **Le Projet Educatif Local est le socle de cet engagement et, sans naïveté, je préfère proposer les éléments constitutifs de l'éducation et de la prévention plutôt que le développement d'une politique du tout sécuritaire.** A Périgny, toutes les conditions sont mises en œuvre pour que chaque enfant rejoigne une ou plusieurs activités associatives. Bien sûr, il n'est pas question de contester le droit pour un enfant de ne rien faire. Mais il n'est pas inutile de rappeler aux parents que l'oisiveté et l'ennui sont souvent facteurs de décrochage et de marginalisation.

Saluons ici **le travail remarquable d'animation de Périjeunesse** durant la saison estivale. Le centre de loisirs a affiché complet (150 enfants), réalisé une fête du jeu magnifiquement réussie, intéressé les enfants par des propositions simples et des thèmes qui ont du sens. Bravo à toute l'équipe d'animation et aux parents, dirigeants et bénévoles, qui, comme nous, attendent avec impatience l'ouverture du nouveau centre de loisirs prévue en janvier.

Dans une période où trop d'annonces réduisent et assombrissent l'avenir et surtout celui de nos enfants, **nos projets et nos investissements soutiennent l'emploi et l'économie.**

Dynamisme également pour tous les travaux qui ont été menés pendant les vacances, pour gêner le moins possible les usagers. La rentrée scolaire a ainsi été préparée durant l'été à ROMPSAY avec le parking et les travaux paysagers autour du dojo gymnase et de l'école élémentaire. **La nouvelle configuration travaillée avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves améliore l'environnement et la sécurité de l'école.** Le site va offrir, progressivement, un espace central conséquent et agréable à vivre pour les enfants et les habitants du quartier.

J'aurais aimé être plus court dans mon propos mais comment y parvenir à l'occasion de cette rentrée pour **vous sensibiliser à une telle dynamique. Je vous propose qu'elle se poursuive, tout en mesurant avec rigueur nos moyens. Cette dynamique permet d'atténuer le marasme et le repli sur soi et nous avons besoin à Périgny de tout. Sauf d'immobilisme.**

Cordialement
Guy Denier

Sécurité en centre ville

La traversée provisoire de la place de la Pommeraie a fait l'objet d'ajustements après l'observation des flux et attitudes des utilisateurs en juillet et août.

Le franchissement au pas du centre de la ville augure des futurs comportements qu'il faut dès aujourd'hui adopter, surtout à proximité des écoles.

Nous avons pu, grâce à la compréhension de tous, faire l'économie de plusieurs dizaines de milliers d'euros en ne remplaçant pas les feux devenus obsolètes. Ces feux ne seront plus nécessaires dans la nouvelle configuration du centre ville dont l'ébauche a été présentée au forum du 11 septembre. Cette initiative a été appréciée par de nombreux concitoyens. **Economie et sécurité pour tous.**



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Maquette : Hélène Houy - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941

Septembre 2010

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr

Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69

Email : mairie@ville-perigny.fr

PEFC/10-31-1240
FCBA/08-00890



IMPRIM'VERT®